

# Socle commun en matière de contentieux général de la Sécurité sociale



*Une formation modulaire favorisant le  
renforcement des compétences juridiques  
dans le domaine des règles procédurales  
et de la plaidoirie*



**Une formation à la carte avec trois modules, des  
fondamentaux des règles procédurales à la maîtrise de  
l'intervention devant les tribunaux**

- ❖ Acquérir les fondamentaux du contentieux général de la Sécurité sociale - module 1
- ❖ Perfectionner ses connaissances sur les règles procédurales applicables au contentieux général de Sécurité sociale - module 2
- ❖ Maîtriser une méthodologie de défense des dossiers en phase contentieuse - module 3

## Les points forts de ce socle commun

- ▶ Une architecture modulaire adaptable à chaque profil
- ▶ Des équipes de professionnels institutionnels (formateurs et experts du contentieux) et de la profession juridique (avocats)
- ▶ Des modalités pédagogiques variées : études de dossiers et mises en situation, partage de pratiques, témoignages de professionnels, film pédagogique (juge et assesseur)
- ▶ Des échanges interbranches qui favorisent l'affirmation d'une culture commune

*« Une formation adaptée aux différents niveaux de connaissance juridique des stagiaires. Une alternance d'apports théoriques, de rappels, de cas réels ».*

Isabelle H, service contentieux en URSSAF

*« Des conseils pratiques et précieux pour limiter le stress en audience, la vidéo pour repérer mes "tics" et le partage des expériences pratiques des participants ont été très enrichissants ».*

Marie-France V-N, Technicien contentieux en CPAM

*« La formation a été positive sur la constitution d'une plaidoirie, la prise de parole devant un auditoire, les aspects positifs et négatifs de notre expression devant un public, le soutien apporté par un avocat ».*

Laure R, Référent fraudes en CAF

*« Il était très intéressant de faire un rappel de la phase amiable devant la CRA et d'appréhender la phase contentieuse dans son organisation globale ».*

Sandrine C, service contentieux en CARSAT

### PUBLIC

Juristes

Les pré-requis sont précisés pour chaque module de formation.

### DURÉE ET TARIFS

Module 1  
2 jours - 598 €

Module 2  
2 jours - 625 €

Module 3  
3 jours - 736 €

### PLUS D'INFORMATIONS

Consulter les fiches du catalogue de l'Institut 4.10 pour connaître le contenu détaillé de chacun des 3 modules.

## Contacts

Institut 4.10 : Cédric Huygebaert - [chuygebaert@institutquatredix.fr](mailto:chuygebaert@institutquatredix.fr) - 03 20 74 75 44

Ucanss : Eléonora Russo – [erusso@ucanss.fr](mailto:erusso@ucanss.fr) – 01 45 38 82 60